



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 14 décembre 2022

Dispositif de sécurité match de foot France/Maroc

A l'occasion de la rencontre de la coupe du monde de football opposant les équipes nationales de la France et du Maroc, ce mercredi 14 décembre à 20h et pour prévenir d'éventuels troubles à l'ordre public, **le préfet de l'Isère a pris des mesures de police administrative** réglementant la détention et le transport de produits inflammables et explosifs.

Ainsi, sont interdits **sur l'ensemble du département** à compter **du mercredi 14 décembre 2022 à 16h00, jusqu'au jeudi 15 décembre 2022 à 8h00** :

- la détention et l'usage de fumigènes, pétards ou feux d'artifice sur la voie publique, à l'exception des personnes majeures titulaires de l'agrément préfectoral *ad hoc* ;
- le transport de combustibles corrosifs, carburants à emporter et gaz inflammables (sauf nécessité dûment justifiée par le client, vérifiée en tant que de besoin, avec le concours des services de police et de gendarmerie).

Pour que cet évènement reste un moment fédérateur et ce quelle que soit l'issue finale du match, le préfet appelle à la responsabilité de chacun afin d'éviter tout débordement.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr